

/VS
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-625 DU 31 DECEMBRE 1997

portant nomination de l'Elève Officier-
Médecin Cossi KATCHON des Forces
Armées Béninoises au grade de Médecin-
Lieutenant.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
CHEF SUPREME DES ARMEES,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N°016 du 18 Juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;
- VU la Loi N° 81-014 du 10 Octobre 1981 portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Béninoises et la Loi N°88-006 du 26 Avril 1988 qui l'a modifiée et complétée ;
- VU la Loi N°95-013 du 26 Septembre 1995 portant Loi de Finances pour la gestion 1995 ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°97-143 du 25 Mars 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- SUR proposition du Ministre Délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense Nationale ;

.../...

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 8 Octobre 1997 ;

DECRETE :

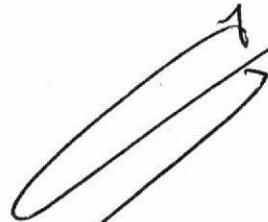
Article 1er.- L' Elève-Officier Médecin, Cossi KATCHON est nommé au grade de Médecin-Lieutenant pour compter du 1er Octobre 1997.

Article 2.- La présente nomination donne droit à une augmentation de traitement dans les conditions définies par la Loi N°95-013 du 26 Septembre 1995 portant Loi des finances pour la gestion 1995.

Article 3.- Le Ministre Délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense Nationale et le Ministre des Finances, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent Décret qui sera publié au Journal Officiel.-

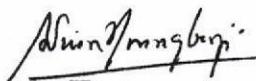
Fait à Cotonou, le 31 Décembre 1997

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

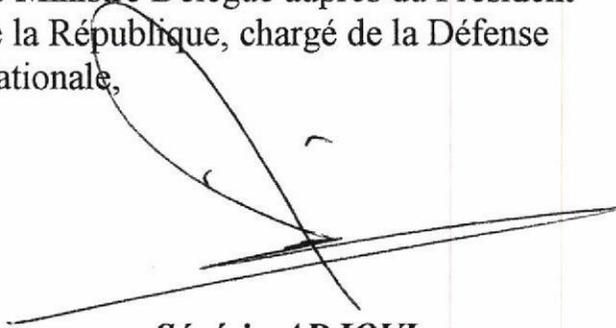
Le Premier Ministre, chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement,



Adrien HOUNGBEDJI

.../...

Le Ministre Délégué auprès du Président
de la République, chargé de la Défense
Nationale,



Séverin ADJOVI

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH

Ampliations : PR 6 AN 4 CAB/MIL 2 CS 2 CC 2 PM 4 MDN 4 MF 4 SGG 4
AUTRES MINISTERES 15 SPD 2 IGE - DEP - INSAE 3 DSI 2 DGBM-CF-
DGTCP-DSDV 8 EMA 2 DGGN 2 DSPM 2 JORB 1 INTERESSE 1 DOSSIER
INTERESSE 1 ARCHIVES 2 CHRONO 2.-